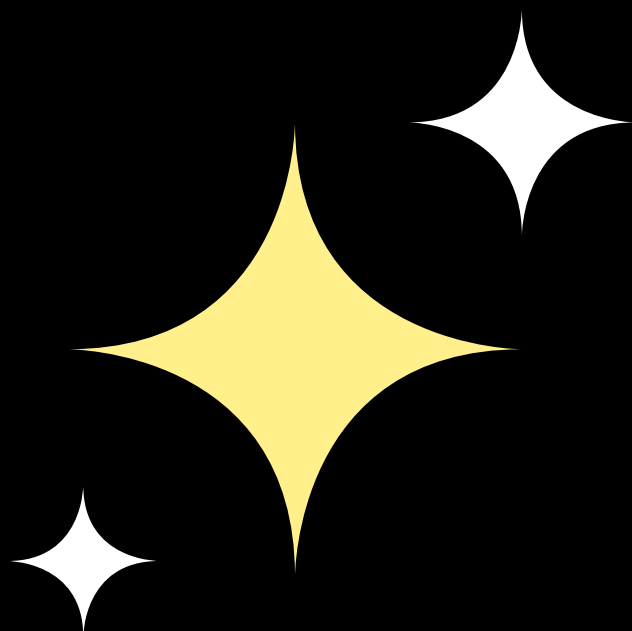


IPACS

FEUILLE D'INFORMATION SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE ET LA CORRUPTION DANS LE SPORT



Une présentation concise et accessible, destinée aux organisations sportives, sur la manière dont l'intelligence artificielle (IA) peut à la fois faciliter et entraver la lutte contre la corruption.

Août 2026

L'intelligence artificielle (IA) a repoussé les limites de ce qui était techniquement possible. À mesure que ses avantages se précisent, son utilisation se généralise, notamment dans le domaine de la lutte contre la corruption dans le sport. Utilisée de manière responsable et efficace, l'IA peut contribuer aux efforts déployés pour préserver le sport de la corruption.

L'IA peut par exemple servir à analyser de grands volumes de données recueillies dans le cadre d'enquêtes liées au sport, ou à repérer des anomalies qui donnent à penser que des actes répréhensibles ont été commis.

Le risque d'un détournement de l'IA à des fins de corruption ne saurait toutefois être ignoré, pas plus que ne peuvent l'être les victimes de ces agissements. Par ailleurs, une adoption trop précipitée de l'IA expose les organisations sportives au risque de ne pas en saisir pleinement les limites ni les exigences en matière de gouvernance. Cette adoption irréfléchie de l'IA entraverait les efforts d'intégrité au lieu de les encourager.

Compte tenu de l'utilisation croissante de l'IA, tant par ceux qui œuvrent à protéger le sport que par ceux qui cherchent à lui nuire, il importe de disposer d'une compréhension de base de ses concepts clés.

Même si votre organisation n'a pas encore été confrontée à des risques de corruption liés à l'IA, l'évolution rapide des technologies et de l'expertise en la matière signifie que les organisations qui ne se tiennent pas informées des tendances actuelles risquent de se laisser distancer.

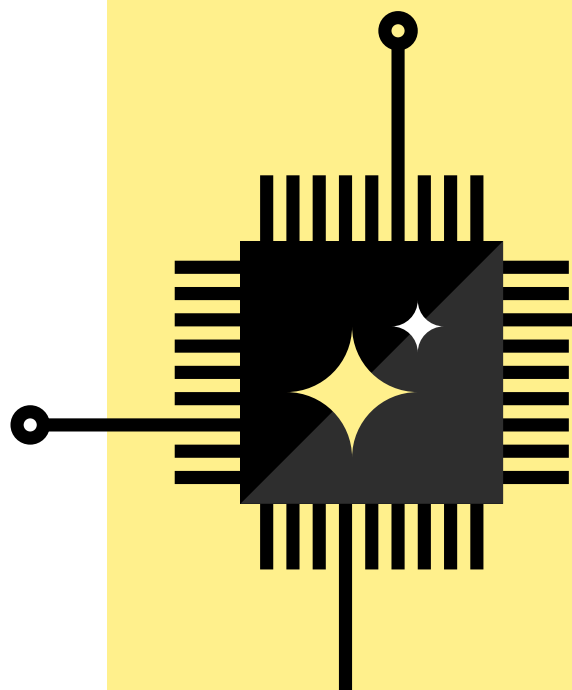
Cette feuille d'information propose à votre organisation un aperçu de la terminologie essentielle, des risques et avantages potentiels, des premières mesures concrètes ainsi que des ressources complémentaires, afin de l'aider à s'orienter dans ce contexte en constante évolution.

Ce qu'est et ce que n'est pas cette feuille d'information

– Cette feuille d'information, destinée aux organisations sportives, constitue un outil de sensibilisation et d'aide pratique à la gouvernance dans les domaines de l'intégrité et de la lutte contre la corruption. Elle ne constitue ni un avis juridique, ni un guide technique de mise en œuvre, ni un substitut au jugement professionnel dans l'utilisation de l'IA.

EN BREF

- **L'intelligence artificielle peut renforcer les efforts en matière d'intégrité dans le sport** (détection, enquêtes, sensibilisation notamment), mais elle peut tout aussi bien être détournée à des fins de corruption (manipulation de données, deepfakes (hyper-trucages), etc.).
- **L'IA doit être considérée comme un outil** venant appuyer la mise en œuvre des contrôles existants et l'exercice du jugement professionnel, et non comme un substitut à ceux-ci.
- **L'IA peut revêtir diverses formes**, parmi lesquelles l'IA générative, l'IA agentique, l'IA prédictive, et bien d'autres encore.
- **Trois priorités sont mises en avant : (1)** développer les capacités en matière d'IA en identifiant des cas pratiques et des risques spécifiques, **(2)** garantir la bonne gouvernance et la transparence dans l'utilisation de l'IA, et **(3)** intégrer l'IA aux processus et contrôles existants.



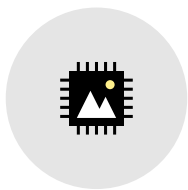
QU'EST-CE QUE L'IA ?

L'intelligence artificielle désigne la capacité des ordinateurs ou des machines à accomplir des tâches qui requièrent normalement l'intelligence humaine. Elle permet aux machines de **penser, d'apprendre et de prendre des décisions** à la manière des êtres humains.

Une définition plus détaillée, élaborée par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), est disponible [ici](#) (en anglais uniquement).

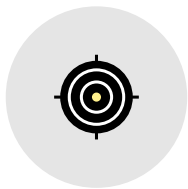
Par exemple Dans le domaine du sport, ces systèmes peuvent notamment inclure tout ce qui aide les athlètes et les entraîneurs à mesurer et à améliorer leurs performances, ou encore ce qui facilite le travail des juges et des arbitres.

QUELS SONT LES DIFFÉRENTS TYPES D'IA ET COMMENT FONCTIONNENT-ILS ?

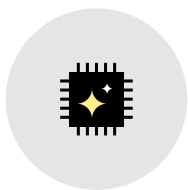


L'IA générative est une forme spécifique d'IA. Elle regroupe les systèmes capables de générer du contenu — textes complexes, images, fichiers audio ou vidéo — à partir de modèles entraînés sur de grands volumes de données. L'IA générative est le fruit de trois avancées étroitement liées : **l'apprentissage automatique**, une forme d'IA capable d'apprendre à partir de données, **l'apprentissage profond**, une branche plus avancée de l'apprentissage automatique qui imite le fonctionnement du cerveau humain dans le traitement de l'information, **et les grands modèles de langage (LLM)**, des systèmes d'apprentissage profond spécialement conçus pour comprendre et reproduire le langage humain.

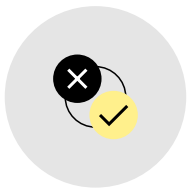
Par exemple Une organisation sportive pourrait recourir à un outil d'IA générative pour appuyer son équipe chargée de l'intégrité en analysant des documents internes (courriels, contrats, factures) et en générant automatiquement de brefs résumés des risques identifiés. Les responsables de l'intégrité pourraient ainsi repérer rapidement les risques potentiels de corruption, tout en gardant la main sur la décision finale.



L'IA agentique désigne les systèmes d'IA capables de poursuivre des objectifs, plutôt que d'exécuter des tâches isolées, avec une supervision humaine limitée.



Les modèles d'IA à usage général sont des modèles capables d'accomplir un large éventail de tâches distinctes. L'IA générative en est un exemple type. Tous les modèles à usage général ne sont toutefois pas génératifs.



L'IA prédictive est un type d'intelligence artificielle qui analyse les données historiques afin d'en dégager des modèles, puis s'appuie sur ces modèles pour anticiper les évolutions futures.

Par exemple Dans le sport, l'IA prédictive peut servir à analyser les marchés des paris, les données historiques de compétitions, les statistiques des joueurs et les décisions des arbitres.

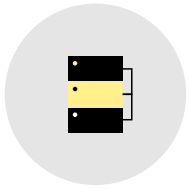


Les prompts ou les invites, désignent les données fournies par des utilisateurs humains à un système d'IA afin d'en obtenir un résultat. Elles peuvent prendre la forme d'instructions écrites ou d'autres éléments tels que des images, des fichiers audio ou des documents.

Par exemple « Analyser les notes de frais des employés des trois derniers mois. Signaux d'alerte à rechercher : reçus en double, pics d'activité les week-ends ou jours fériés, transactions fractionnées juste en dessous des seuils d'approbation, mentions fréquentes de "divers" dans les descriptions. Fournir une liste classée des dix réclamations les plus préoccupantes, avec un paragraphe justifiant chacune d'elles et renvoyant aux identifiants de transaction correspondants. »

À RETENIR

Compte tenu, notamment, du caractère sensible des affaires de corruption dans le sport, les invites sur des outils d'IA non sécurisés peuvent entraîner la divulgation involontaire d'informations confidentielles.



Les données d'apprentissage, ou ensembles de données d'entraînement, désignent les informations utilisées pour entraîner un modèle d'apprentissage automatique. Une fois entraînés, ces modèles sont affinés à l'aide d'un **ensemble de données de validation**, puis évalués à l'aide d'un **ensemble de données de test final**.

Par exemple Une unité chargée de l'intégrité pourrait entraîner un modèle d'IA à partir d'enquêtes antérieures afin de hiérarchiser et de classer les nouveaux signalements. Un modèle d'IA pourrait de même être entraîné à partir de données relatives aux paris sportifs afin de repérer les anomalies révélatrices d'une activité suspecte.

À RETENIR

Le fait que l'IA repose sur des données d'apprentissage peut soulever des difficultés au regard de l'intégrité dans le sport. Dans l'exemple précédent d'un modèle entraîné à partir d'enquêtes passées, si les données historiques sont biaisées (par exemple en raison d'un nombre plus élevé de signalements ou d'une application plus stricte de la loi dans certaines régions ou communautés), le modèle risque d'apprendre à signaler ces groupes plus fréquemment, les plaçant ainsi en situation d'inégalité, tout en laissant passer les risques dans les zones où les signalements sont moins fréquents. Il est donc essentiel de procéder à des tests de biais, de disposer de données représentatives et de recourir à un contrôle humain. Des enjeux de protection des données peuvent également se poser, par exemple lorsque des systèmes d'IA sont entraînés à partir de données biométriques d'athlètes, de même que des enjeux de confidentialité dans le cadre des enquêtes anticorruption.

QUELS SONT LES AVANTAGES POTENTIELS DE L'IA DANS LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION DANS LE SPORT?



- L'IA peut **simplifier des sujets complexes** et permettre de présenter des rapports ou des réglementations élaborées d'une manière plus accessible au grand public.
- L'IA peut **améliorer la prédiction, le suivi et la détection** des modèles et des anomalies révélatrices d'actes de corruption, afin d'en faciliter l'examen par des personnes, qu'il s'agisse de schémas de paris inhabituels, d'anomalies dans les résultats ou de transactions financières suspectes.
- L'IA est capable d'**analyser rapidement de grands volumes de données**, ce qui peut faciliter la sélection des officiels techniques et d'autres acteurs clés, ou accélérer l'analyse des contrôles antidopage réalisés de manière aléatoire.
- L'IA peut **renforcer la transparence et la gouvernance** lors des processus d'attribution de contrats ou d'événements, des processus de passation de marchés et de l'organisation de grands événements sportifs, notamment en contribuant à la validation des fournisseurs et prestataires, ou à la détection des conflits d'intérêts.
- L'IA peut **faciliter les enquêtes et le tri des dossiers** une fois des cas potentiels de corruption identifiés, notamment en permettant l'examen de vastes ensembles de données, en dégagant des pistes d'enquête et en fournissant des analyses qui aident les enquêteurs à étayer leurs conclusions.
- L'IA peut **favoriser l'objectivité** dans l'arbitrage et la direction de match, afin de limiter les biais humains ainsi que les risques de matches truqués et de corruption. Cependant, l'IA reste elle-même exposée aux **biais algorithmiques**.
- L'IA peut être **mise à profit dans les activités d'éducation et de sensibilisation**, en proposant des formations personnalisées sur l'intégrité et la lutte contre la corruption à l'intention des officiels, des athlètes, des organisateurs d'événements et d'autres acteurs.

QUELS SONT CERTAINS DES ENJEUX LIÉS À L'IA?



- Les **hallucinations de l'IA** désignent les cas où un grand modèle de langage (LLM) produit des résultats inexacts, pouvant reposer sur des faits ou des sources inventés. Elles peuvent résulter de divers facteurs, notamment de problèmes liés aux données d'apprentissage et conduire à des conclusions erronées ou trompeuses si le résultat n'est pas vérifié.
- Le **bias algorithmique** désigne l'intégration, dans des algorithmes d'apprentissage automatique, d'hypothèses erronées conduisant à des résultats inéquitables. Ces biais reproduisent souvent des formes existantes de discrimination.

- **L'empoisonnement de données** est un type de cyberattaque par lequel des acteurs malveillants manipulent ou corrompent les données utilisées pour entraîner des modèles d'IA, ce qui peut conduire à des résultats préjudiciables ou trompeurs. Par exemple, une IA qui ne détecte pas certains modèles suspects, ou qui génère des faux positifs.
- Les **hypertrucages**, ou **deepfakes**, désignent des contenus (vidéos, images, fichiers audio ou textes) générés ou modifiés par l'intelligence artificielle de manière à déformer la réalité de façon convaincante, généralement dans le but de tromper ou de manipuler des personnes.

QUELS SONT LES RISQUES POTENTIELS LIÉS À L'IA EN MATIÈRE DE CORRUPTION DANS LE SPORT?



- **L'IA peut faciliter les actes de corruption et porter atteinte à la gouvernance institutionnelle**, par exemple lors des procédures d'attribution de contrats ou d'événements, des processus de passation de marchés et de l'organisation de grands événements sportifs. L'IA pourrait notamment permettre de dissimuler plus efficacement des actes de corruption, rendant leur détection, les enquêtes et les poursuites plus difficiles, en identifiant et en exploitant les failles des processus concernés.
- **L'IA peut être vulnérable à la manipulation des données.** Si les données sur lesquelles l'IA fonde son apprentissage et sa prise de décision sont manipulées, falsifiées ou biaisées, les modèles d'IA peuvent produire des résultats inexacts ou trompeurs susceptibles d'être exploités, y compris pour mettre en place des mécanismes sophistiqués de trucage de matches, plus difficiles à détecter. Les hallucinations de l'IA peuvent également fausser les enquêtes lorsque les résumés générés contiennent des affirmations erronées ou des sources inventées.
- **L'IA peut être utilisée pour créer des hypertrucages et diffuser de fausses informations**, notamment du fait du phénomène d'hallucination. Ces informations pourraient servir à nuire à la réputation d'athlètes, d'officiels ou d'organisations, à entraver des enquêtes, à exercer une influence indue, à se livrer à du chantage ou à influencer les marchés des paris.
- **L'IA peut être sujette à des biais algorithmiques et à des formes de discrimination**, susceptibles de perpétuer ou d'aggraver involontairement des biais existants, en particulier lorsque les décisions sont excessivement automatisées sans supervision humaine. Cela pourrait se traduire par des avantages ou désavantages injustes sur l'aire de compétition, des décisions arbitrales partiales, une sélection discriminatoire des joueurs ou un accès inégal aux ressources.

- **L'IA peut nuire à la confiance dans le sport** si elle est utilisée sans garanties adéquates ni transparence. L'ensemble des risques évoqués ci-dessus menace la crédibilité du sport. Par ailleurs, le simple recours à l'IA peut donner l'impression que la technologie porte atteinte au sport, dès lors qu'il entraîne des changements perceptibles dans les disciplines que les supporteurs connaissent et apprécient.

SIGNAUX D'ALERTE

Faites preuve de prudence lorsque les résultats générés par l'IA : (i) citent des sources que vous ne pouvez pas vérifier ; (ii) affichent un niveau de confiance élevé sans apporter de preuves à l'appui ; (iii) recommandent des mesures qui contournent les procédures établies ; ou (iv) reposent sur des données sensibles saisies dans des outils non sécurisés.



QUELLES MESURES CONCRÈTES POURRIEZ-VOUS ENVISAGER ?



Si vous souhaitez approfondir l'utilisation et la connaissance de l'IA au sein de votre organisation, voici quelques premières mesures que vous pourriez mettre en œuvre :

- **Identifier les cas d'utilisation positifs potentiels** — tels que les lacunes dans les processus existants et les domaines reposant sur des activités manuelles — susceptibles d'être rationalisés ou renforcés grâce à l'IA. Ces cas seront propres à chaque organisation ; développer en interne les compétences en matière d'IA autour de situations concrètes.
- **Recenser les données** déjà utilisées dans le cadre de la prévention ou des enquêtes relatives aux affaires de corruption, ainsi que les autres sources de données susceptibles d'être exploitées pour développer des systèmes d'IA.

- **Identifier les principaux risques de corruption liés à l'IA** propres à votre sport, en précisant leur probabilité et leur impact, et examiner les problèmes déjà rencontrés qui pourraient être aggravés par l'IA.
- **Débuter par un projet pilote limité et maîtrisé** avant tout déploiement de l'IA à plus grande échelle. Tester les outils retenus en conditions réelles, faire évaluer les résultats par des personnes et repérer tout risque ou toute limite inattendus. Cette démarche permettra à votre organisation de gagner en confiance et d'apprendre progressivement, sans mobiliser des ressources excessives ni intégrer de systèmes défaillants dans des processus clés.

QUELS SONT LES ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE LORSQUE VOUS INTÉGREZ L'IA AU SEIN DE VOTRE ORGANISATION?



- **Veillez à ce que l'utilisation de l'IA soit correctement encadrée**, notamment en l'intégrant aux pratiques de bonne gouvernance de votre organisation. Parmi les éléments clés à prendre en compte figurent le respect des dispositions légales et réglementaires, la protection des données sensibles, le maintien d'un contrôle humain suffisant, l'accessibilité, ainsi que le suivi régulier de l'utilisation de l'IA et de son impact. Les principes énoncés dans les Référentiel de l'IPACS pour la gouvernance du sport au niveau national et international et ses lignes directrices, à savoir la transparence, l'intégrité, la démocratie, le développement et la solidarité, ainsi que les mécanismes de contrôle et d'équilibre des pouvoirs, s'appliquent également à la gouvernance de l'IA, notamment au moyen d'une politique spécifique y afférente.
- **Faites preuve de transparence quant à votre utilisation de l'IA**. Cela suppose d'informer les athlètes, les clubs et les autres organisations sur la manière dont l'IA est utilisée, par exemple dans le traitement des données ou dans le cadre des procédures relatives à l'intégrité. Cela implique également de faire preuve de transparence en cas de violation de données, si celle-ci venait à se produire.
- **Assurez-vous que le personnel bénéficie d'une formation adéquate**. Les collaborateurs qui utilisent l'IA doivent avoir une connaissance de base de ses possibilités et de ses limites, connaître les outils d'IA approuvés pour des activités spécifiques, ainsi que les risques y associés, notamment les conséquences du transfert d'informations confidentielles de l'organisation vers des plateformes non sécurisées, et les cas dans lesquels il convient de privilégier des plateformes sécurisées.
- **L'adoption de l'IA a le plus de chances de réussir lorsqu'elle vient compléter les processus et contrôles existants, plutôt que de les remplacer intégralement**. L'IA ne saurait se substituer au jugement humain. Elle peut en revanche venir renforcer les mesures déjà en place pour lutter contre la corruption dans le sport.

- La désinformation, l'usurpation d'identité et la coercition rendues possibles par l'intelligence artificielle peuvent cibler des personnes. Les programmes d'intégrité doivent donc garantir la mise en place de mécanismes de signalement confidentiels, une protection claire contre les représailles, une orientation sûre vers des services d'aide, ainsi que des pratiques rigoureuses en matière de traitement des preuves et de confidentialité.
- Enfin, à l'image de la lutte contre la corruption et de la promotion de la bonne gouvernance, **l'intégration de l'IA au sein d'une organisation est un processus continu**. Plutôt qu'une tâche que l'on mène à son terme, elle doit être envisagée comme une démarche permanente.

NOTA BENE

Cette feuille d'information a été élaborée par le groupe de travail sur l'intelligence artificielle (IA) et la corruption dans le sport du Partenariat international contre la corruption dans le sport (IPACS). Le groupe de travail a eu recours, de manière limitée et ciblée, à l'IA générative, sous un contrôle humain rigoureux, afin de faciliter la rédaction du présent document. Cette feuille d'information sera mise à jour à intervalles réguliers, selon les besoins. Pour toute question relative au groupe de travail sur l'IA de l'IPACS, n'hésitez pas à vous adresser au bureau d'appui de l'IPACS en écrivant à l'adresse suivante : contact@ipacs.sport.